

La formation et la direction d'une équipe olympique

par Heinz Fallak



M. Heinz Fallak, 47 ans, chef de mission de la délégation olympique du CNO d'Allemagne, nous dévoile, dans son article, divers aspects de son rôle et la conception de sa mission.

Nous remercions le CNO d'Allemagne de nous avoir autorisés à reproduire cet utile article.

Commençons, tout d'abord, par expliquer en quoi consiste la direction de l'équipe.

C'est tout d'abord un immense devoir d'entraide envers tous les membres de l'équipe, puis la stricte mission d'offrir des conditions optimales de séjour aux équipes du Comité National Olympique pour l'Allemagne sur les lieux des Jeux Olympiques du premier jour d'arrivée jusqu'à la date de départ des athlètes. Conformément aux expériences acquises jusqu'à maintenant, et suivant nos propres idées, il serait bon de prendre les points suivants en considération:

Création de conditions favorables à l'établissement et au maintien de contacts entre tous les membres de l'équipe. La conscience de l'existence d'autrui, les relations personnelles, le dialogue, la rencontre absente de tout préjugé, constituent les bases indispensables au parfait fonctionnement de la structure sociale d'une équipe, favorisant simultanément la création d'une atmosphère de confiance, de loyauté et peut-être même de sécurité.

Privés de toutes compétences formelles et de procédés compliqués, ces contacts personnels et ces tentatives de rapprochement facilitent bien souvent la résolution rapide de problèmes existants.

Pendant les Jeux, chaque discipline est dotée d'un chef d'équipe pourvu de toutes les compétences spécifiques propres à sa spécialité. D'autre part, nous partons naturellement du point de vue que les actifs des associations olympiques ont pris soin d'élire le porte-parole de l'équipe. A notre avis, le chef de l'équipe et le porte-parole devraient, en collaboration avec le chef de mission et ses plus étroits collaborateurs, représenter la direction de l'équipe, et de ce fait, ne pas avoir à se préoccuper des problèmes d'ordre technique ou d'organisation, se limitant uniquement, au cours d'un briefing journalier, à délibérer sur **tous** les problèmes et questions pouvant se présenter.

Si l'on se réfère aux précédents Jeux, on peut en conclure qu'il s'agit bien souvent de questions à caractère politique, politico-sportif, ou même d'un tout autre genre; elles concernent toute l'équipe ou seulement une partie, la réputation de cette dernière ou son apparition en public. Pour des questions de cette importance, il est préférable de tenir conseil et de délibérer en commun. Chacun y gagne un plus grand sentiment de sécurité. Mais les briefings journaliers sont également destinés à communiquer les décisions à l'ordre du jour, les directives et informations transmises par le Comité d'organisation des Jeux olympiques, et l'administration olympique, à transmettre les décisions prises éventuellement par le Comité National Olympique et la direction de l'équipe. C'est au cours de cette discussion que seront également soulevés les problèmes d'un genre un peu spécial pouvant surgir au sein de l'équipe.

Qu'il s'agisse de l'organisation, de l'administration ou de la technique, les membres de notre équipe olympique ont droit à une assistance sans faille. Cela concerne également le règlement sur l'hébergement dans les villages olympiques, incluant toutes les mesures spéciales s'y référant, la nourriture, la répartition des heures d'entraînement, y compris le règlement des arrivées et des départs vers les sites d'entraînement et de

compétition, les problèmes de la circulation en général, l'envoi et la réception du courrier, le défilé, la représentation de l'équipe au sein du sport olympique, la solution de problèmes particuliers, l'engagement et l'intervention des médecins et des soigneurs, ainsi que le système d'information, cela pour ne nommer que les points les plus importants.

Une étroite coopération entre l'équipe olympique et les représentants de la presse, de la radio et de la télévision est tout aussi souhaitable qu'importante. Les représentants des mass media sont en droit d'être informés. En principe cette charge devrait être confiée à la direction de l'équipe. D'autre part, les athlètes doivent pouvoir se préparer aux compétitions en toute tranquillité. Il faudra donc rechercher les moyens susceptibles de faciliter les contacts avec les représentants des mass media, l'équipe, les athlètes, les entraîneurs et les fonctionnaires. Une question qui devra faire l'objet d'une discussion détaillée avec la presse sportive allemande.

Ces mesures ont pour but de libérer les participants de tous les problèmes quotidiens, afin de ne gêner en rien la dernière phase des préparatifs, et ne pas influencer négativement la compétition olympique.

L'intense et consciencieuse préparation par l'athlète lui-même reste l'une des conditions essentielles pour connaître la victoire aux Jeux.

Le Comité National Olympique, la Commission fédérale pour l'encouragement du sport de compétition et la Fondation de l'Aide allemande au sport s'efforceront d'apporter leur aide pour faciliter la solution de tous les problèmes sociaux.

Selon une décision du Comité National Olympique, ne pourront faire partie de l'équipe olympique que les groupes dont les athlètes auront été retenus pour les finales.

Dans cet ordre d'idées, soulevons maintenant une question très intéressante, à savoir comment l'entassement de 200 à 300 sportifs de compétition, représentant 16 à 18 disciplines différentes, peut-il être conçu en tant qu'équipe.

Des centres d'intérêt très différents sur le plan sportif existent naturellement au sein de l'équipe, formant ainsi un groupe hétérogène se divisant en trois secteurs: celui du sport individuel, celui du sport de compétition et le sport d'équipe. En plus des athlètes, l'équipe comprend le chef de l'équipe, les associations, les entraîneurs, les médecins, les masseurs et les auxiliaires techniques. La direction de l'équipe part du principe qu'il doit être possible de pouvoir considérer l'équipe non pas comme la somme de plusieurs athlètes réunis, mais plutôt comme un groupe homogène ayant un même intérêt et ne poursuivant qu'un seul et même but: réussir aux Jeux Olympiques. Bien souvent un tel esprit d'équipe peut parvenir à influencer le comportement des athlètes et même les stimuler.

Voici quelques thèses à ce sujet:

Les membres d'une équipe olympique sont liés entre eux par la langue, l'histoire, la civilisation, le peuple, l'Etat, la Nation et aussi par les organisations sportives nationales dont ils dépendent. Consciemment ou inconsciemment, chaque membre de l'équipe subit l'influence de ces éléments qui le lient aux autres tout en lui dictant son comportement au sein de cette même équipe. Ainsi, il ne peut donc pas s'écarter de son équipe et devrait, au contraire, s'identifier à elle en toute connaissance de cause. Cela signifie nullement faire appel aux sentiments nationalistes pour tracer des limites vis-à-vis des équipes d'autres pays. Même en restant fidèle à l'idée olympique, qui incite à rechercher l'amitié avec autrui, il est impossible de rejeter sa propre identité.

Le public attend naturellement de « ses » athlètes de haute compétition, et encore

plus d'une équipe olympique, qu'ils lui rapportent des victoires à la chaîne et toujours plus que les concurrents. A ce sujet, il suffit de nous reporter aux comparaisons qui sont continuellement faites entre les exploits remportés par la RDA et ceux de la République fédérale, sans parler des commentaires qui les accompagnent. Tous ces espoirs fondés sur les sportifs font également ressortir que le public s'intéressant aux sports, qui représente au moins les deux tiers de notre population, s'identifie totalement avec une telle équipe. Bien qu'une telle identification du public avec les sportifs reste souhaitable, il n'en reste pas moins vrai qu'elle peut être néfaste et avoir un effet déprimant sur les athlètes en cas de défaite. Dans le passé, la direction du sport allemand s'est toujours efforcée d'expliquer qu'un athlète de compétition a le droit de conserver une certaine marge d'individualité et rester libre de ses décisions: Mais d'autre part, cet athlète doit également tenir compte du fait que sa nomination dans une équipe olympique l'entraîne automatiquement dans une sorte d'engagement social, et que par conséquent, il doit s'efforcer d'avoir un comportement utile et profitable à l'équipe. En présentant le problème sous cet angle, nous ne voulons pas dire que nous partageons une opinion bien souvent répandue, selon laquelle les associations et les athlètes doivent prouver que les marks et les pfennigs de l'aide publique sont à porter au compte des victoires. Certes, même le sport ne peut se permettre de gaspiller les fonds publics, et il doit s'engager à les utiliser avec discernement. Toutefois, nous nous voyons obligés de refuser toute aide qui, sans tenir compte d'autres composantes, considère que tout subside offert au sport doit absolument être compensé par des médailles.

L'observation des Jeux olympiques d'après-guerre nous conduit à la thèse, que le fait d'être conscient d'appartenir à une équipe, qui ne se soumet pas aux normes de son secteur spécifique, peut parfaitement constituer un appui et une aide pour chaque indi-

vidu. Ceci ne se concevant pas comme une motivation prescrite pour aller à la conquête des victoires. Sans aucun doute, on trouve là une composante sociale non négligeable pour l'ensemble du développement de l'idée olympique dans notre pays. Ceux qui pratiquent le sport de compétition en République fédérale d'Allemagne forment une sorte d'iceberg, et les champions olympiques n'en sont que le fragile sommet. Par leurs performances, mais aussi par leur comportement social et éthique, ils appliquent des mesures qui, en dehors des règlements et des lois, permettent aux hommes, à la jeunesse et au public de faire l'estimation du sport et de le comparer à d'autres domaines de la communauté et de la civilisation humaines. Dans le sens classique de l'idée olympique, les champions olympiques sont les représentants prépondérants de la civilisation, mais ils seraient impensables s'ils ne pouvaient s'appuyer sur une communauté reconnue par elle. Mais les athlètes de leur côté ne sont-ils pas, eux aussi, engagés envers une telle société?

Que ce soit obligatoirement, formellement ou par pression extérieure, personne ne peut et ne doit être contraint de se prononcer en faveur d'une équipe. Chacun doit être libre de le faire selon sa propre conviction. En vivant au sein d'une équipe chacun de nous est soumis à des conditions et obligations sociales inévitables qui le conditionnent, mais à l'inverse, ces conséquences agissent en sa faveur et l'engagent. En fin de compte la profession de foi envers l'équipe est une responsabilité sociale devant être prise individuellement par chacun.

H.F.

